



---

## MESURE REQUISE

Envoi des avis de rappel de produit  
Lettre aux clients 2021-27

---

Le 13 mai 2021

Bonjour,

La présente a pour but de vous annoncer que nous prévoyons modifier la façon dont nous vous avisons des rappels de produit.

La Société canadienne du sang gère les réserves de sang à l'échelle nationale. Les composants sanguins que nous vous livrons peuvent donc être recueillis et fabriqués dans n'importe lequel de nos centres. Aussi, afin de réduire les délais de notification en cas de rappel de produit, à compter du 14 juin 2021, **les rappels de produit pourront vous être envoyés par n'importe lequel de nos centres et pas nécessairement le vôtre.**

**Lorsque vous recevrez un avis de rappel de produit, vous devrez le renvoyer dûment rempli, par fax, au numéro fourni — soit le numéro émetteur de l'avis.** Vous trouverez en pièce jointe un exemple d'avis dans lequel le numéro de fax a été mis en surbrillance.

Par exemple, supposons qu'une unité de CGR fabriquée au centre de Calgary soit envoyée au centre de Brampton pour être distribuée dans un hôpital de Toronto. En cas de rappel de l'unité de CGR, le centre de Calgary se chargera de contacter l'hôpital en question. L'hôpital devra remplir l'avis, puis le renvoyer au centre de Calgary par fax, au numéro fourni.

Veuillez transmettre ces informations aux professionnels de la santé de votre établissement à qui elles pourraient être utiles.

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au [www.sang.ca](http://www.sang.ca), dans la section Hôpitaux. Si vous avez des questions concernant cette lettre ou si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format, n'hésitez pas à vous adresser à votre agent de liaison.

RoseMarie Nielsen  
Directrice adjointe, Assurance qualité